



---

# ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

---

DEUXIÈME SESSION

QUARANTE-TROISIÈME LÉGISLATURE

## **Procès-verbal**

**de l'Assemblée**

**Le mercredi 26 novembre 2025 — N° 21**

**Présidente de l'Assemblée nationale :  
Mme Nathalie Roy**

---



La séance est ouverte à 9 h 40.

---

## AFFAIRES COURANTES

### Déclarations de députés

Mme Lachance (Bellechasse) fait une déclaration afin de souligner le 50<sup>e</sup> anniversaire des Serres Roger Lagacé.

---

M. Ciccone (Marquette) fait une déclaration afin de souligner l'intronisation au Temple de la renommée du hockey de M. François Gagnon.

---

M. Lemieux (Saint-Jean) fait une déclaration afin de rendre hommage à M. Guy Boulanger.

---

M. Grandmont (Taschereau) fait une déclaration afin de souligner les 12 jours d'action contre les violences faites aux femmes.

---

Mme Bogemans (Iberville) fait une déclaration afin de rendre hommage à M. Fernand Croisetière.

**26 novembre 2025**

---

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 54.1 du Règlement, Mme Dufour (Mille-Îles) fait une déclaration afin de souligner le 45<sup>e</sup> anniversaire de Bonjour Aujourd'hui et Après.

---

M. Reid (Beauharnois) fait une déclaration afin de rendre hommage à M. Denis Touchette.

---

M. Bussière (Gatineau) fait une déclaration afin de souligner la présence de membres de Talking. Advocating. Living in Québec en visite à l'Assemblée nationale.

---

M. Gagnon (Jonquière) fait une déclaration afin de souligner le succès du premier colloque des entraîneurs au Saguenay—Lac-Saint-Jean.

---

Mme Hébert (Saint-François) fait une déclaration afin de rendre hommage à Mme Nicole Bergeron.

---

M. Lévesque (Chapleau) fait une déclaration afin de souligner le 40<sup>e</sup> anniversaire du Club Amitié Gatineau.

---

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 54.1 du Règlement, M. Chassin (Saint-Jérôme) fait une déclaration afin de saluer le travail des bénévoles d'Opération Nez rouge Saint-Jérôme—Mirabel.

---

**26 novembre 2025**

---

À 9 h 55, Mme D'Amours, deuxième vice-présidente, suspend les travaux pour quelques instants.

\_\_\_\_\_

Les travaux reprennent à 10 h 05.

\_\_\_\_\_

Moment de recueillement

### **Présentation de projets de loi**

Mme Setlakwe (Mont-Royal–Outremont) propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 393 Loi modifiant la Loi sur le vérificateur général relativement à sa nomination

La motion est mise aux voix; un vote électronique est exigé.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° 69 en annexe)

Pour : **103** Contre : **0** Abstention : **0**

En conséquence, l'Assemblée est saisie du projet de loi n° 393.

26 novembre 2025

---

### Dépôts de documents

M. Jolin-Barrette, leader du gouvernement, dépose :

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 7 octobre 2025 par M. Bérubé (Matane-Matapédia) concernant une demande pour un meilleur accès aux services d'orthophonie sur la Côte-Nord;

(Dépôt n° 368-20251126)

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 8 octobre 2025 par Mme Prass (D'Arcy-McGee) concernant la mise en place de mesures plus justes pour l'accompagnement des personnes sourdes-aveugles;

(Dépôt n° 369-20251126)

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 23 octobre 2025 par Mme Gentilcore (Terrebonne) concernant l'opposition aux compressions budgétaires imposées au réseau des cégeps;

(Dépôt n° 370-20251126)

La réponse à la question écrite n° 49 concernant l'accès à la prophylaxie préexposition pour les jeunes de moins de 25 ans, inscrite au *Feuilleton et préavis* du 21 octobre 2025 par Mme Massé (Sainte-Marie–Saint-Jacques).

(Dépôt n° 371-20251126)

### Dépôts de pétitions

M. Morin (Acadie) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 1 293 citoyens et citoyennes du Québec, concernant une demande visant l'accélération des demandes du Programme des investisseurs du Québec.

(Dépôt n° 372-20251126)

26 novembre 2025

---

Mme Caron (La Pinière) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 2 482 citoyens et citoyennes du Québec, concernant une demande visant à assurer la pérennité des ressources intermédiaires.

(Dépôt n° 373-20251126)

---

M. St-Pierre Plamondon (Camille-Laurin) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 2 245 citoyens et citoyennes du Québec, concernant la mise en place de mesures pour contrer les risques liés à la consommation de drogues chez les jeunes.

(Dépôt n° 374-20251126)

### **Questions et réponses orales**

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

### **Motions sans préavis**

M. Nadeau-Dubois (Gouin), conjointement avec Mme Maccarone (Westmount–Saint-Louis), M. Bérubé (Matane-Matapédia) et M. Dufour (Abitibi-Est), présente une motion concernant les fonds alloués à la sécurité alimentaire chez les enfants; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

26 novembre 2025

---

M. Boissonneault (Arthabaska), conjointement avec Mme Ghazal, cheffe du deuxième groupe d'opposition, et Mme Blanchette Vézina (Rimouski), présente une motion concernant l'octroi du droit de vote aux néo-Canadiens en vue du référendum de 1995; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

---

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, Mme Proulx, ministre responsable de la Condition féminine, conjointement avec Mme Garceau (Robert-Baldwin), Mme Ghazal, cheffe du deuxième groupe d'opposition, Mme Gentilcore (Terrebonne), M. Chassin (Saint-Jérôme), M. Dufour (Abitibi-Est), Mme Blanchette Vézina (Rimouski) et Mme Poulet (Laporte), propose :

QUE l'Assemblée nationale souligne les 12 journées d'action contre les violences faites aux femmes, qui se déroulent du 25 novembre au 6 décembre;

QU'elle rappelle l'importance de défendre le droit des femmes à vivre dans une société exempte de violence;

QU'elle salue le travail du Conseil du statut de la femme qui met en lumière le contrôle coercitif, une forme de violence encore trop méconnue;

QU'enfin, elle encourage la sensibilisation, la prévention et l'accès aux ressources pour soutenir les victimes et leur entourage.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

---

26 novembre 2025

---

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, Mme Dufour (Mille-Îles), conjointement avec M. Dubé, ministre de la Santé, M. Zanetti (Jean-Lesage), M. Arseneau (Îles-de-la-Madeleine) et M. Chassin (Saint-Jérôme), propose :

QUE l'Assemblée nationale souligne le Mois de la sensibilisation au radon, qui se déroule en novembre chaque année;

QU'elle rappelle que le radon est un gaz radioactif cancérigène, incolore et inodore, présent naturellement dans le sol et que celui-ci peut s'infiltrer et s'accumuler dans les sous-sols des bâtiments et entraîner un risque pour la santé;

QU'elle rappelle qu'au Québec, un décès par cancer du poumon sur six est associé au radon et qu'il s'agit de la deuxième cause de ce type de cancer et la première chez les non-fumeurs;

QU'enfin, elle invite la population à se prévaloir des options disponibles pour réaliser des tests visant à mesurer la concentration de radon dans leur résidence et d'apporter les correctifs au besoin.

La motion est mise aux voix; un vote électronique est exigé.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° 70 en annexe)

Pour : **103** Contre : **0** Abstention : **0**

26 novembre 2025

---

### **Avis touchant les travaux des commissions**

M. Lévesque, leader adjoint du gouvernement, convoque :

- la Commission de l'économie et du travail, afin de poursuivre ses auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 3, Loi visant à améliorer la transparence, la gouvernance et le processus démocratique de diverses associations en milieu de travail;
- la Commission des transports et de l'environnement, afin de poursuivre ses auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du document intitulé *Consultation sur la cible de réduction des émissions de gaz à effet de serre du Québec*;
- la Commission des finances publiques, afin de poursuivre ses auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 7, Loi visant à réduire la bureaucratie, à accroître l'efficacité de l'État et à renforcer l'imputabilité des hauts fonctionnaires;
- la Commission des finances publiques, afin d'entendre les intéressés et de procéder à l'étude détaillée du projet de loi d'intérêt privé n° 202, Loi concernant le regroupement de Mutuelle Beneva et de La Compagnie mutuelle d'assurance Gore.

---

### **AFFAIRES DU JOUR**

#### **Projets de loi du gouvernement**

##### *Adoption du principe*

M. Girard, ministre des Finances, propose que le principe du projet de loi n° 6, Loi donnant suite à des mesures fiscales annoncées à l'occasion du discours sur le budget du 25 mars 2025 et à certaines autres mesures, soit maintenant adopté.

26 novembre 2025

---

Un débat s'ensuit.

À la demande de Mme D'Amours, deuxième vice-présidente, M. Beauchemin (Marguerite-Bourgeoys) retire certains propos non parlementaires.

Le débat se poursuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée à la majorité des voix et, en conséquence, le principe du projet de loi n° 6 est adopté.

M. Lévesque, leader adjoint du gouvernement, propose que le projet de loi n° 6 soit renvoyé pour étude détaillée à la Commission des finances publiques.

La motion est adoptée.

---

À 11 h 23, à la demande de M. Lévesque, leader adjoint du gouvernement, et du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 20 du Règlement, Mme D'Amours, deuxième vice-présidente, suspend les travaux jusqu'à 15 heures.

---

Les travaux reprennent à 15 heures.

### **Affaires inscrites par les députés de l'opposition**

M. Fontecilla (Laurier-Dorion) propose :

QUE l'Assemblée nationale constate que le Québec traverse la pire crise du logement en plus de 30 ans, alors que les loyers ont augmenté de 47 % depuis 2018;

QU'elle souligne que la révision de la méthode de calcul du Tribunal administratif du logement, combinée au durcissement des règles sur les cessions de bail, risque d'accélérer encore les hausses de loyers;

26 novembre 2025

---

QU'elle constate que trop de locataires et de familles vivent déjà dans une insécurité résidentielle intenable;

QU'enfin elle demande au gouvernement du Québec d'intervenir immédiatement afin d'empêcher toute hausse de loyer dépassant l'inflation, sous réserve d'une autorisation expresse du Tribunal administratif du logement.

Mme Soucy, première vice-présidente, informe l'Assemblée de la répartition du temps de parole pour ce débat restreint : 10 minutes sont allouées à l'auteur de la motion pour sa réplique; 46 minutes 15 secondes sont allouées au groupe parlementaire formant le gouvernement; 23 minutes 51 secondes sont allouées au groupe parlementaire formant l'opposition officielle; 25 minutes 14 secondes sont allouées au deuxième groupe d'opposition; 7 minutes 9 secondes sont allouées au troisième groupe d'opposition; et 7 minutes 30 secondes sont allouées à l'ensemble des députés indépendants, sous réserve d'un maximum de 1 minute 30 secondes par député. Dans ce cadre, le temps non utilisé par les députés indépendants ou par l'un des groupes parlementaires sera redistribué entre les groupes parlementaires selon les proportions établies ci-dessus. Enfin, les interventions ne seront soumises à aucune limite de temps.

Le débat s'ensuit.

À la fin de son intervention, Mme Bogemans (Iberville) propose :

QUE la motion du député de M. Fontecilla (Laurier-Dorion) soit amendée de la manière suivante :

Supprimer le quatrième alinéa et le remplacer par :

« QU'elle reconnaisse que le Tribunal administratif du logement a entamé des travaux afin d'encadrer la fixation des hausses annuelles de loyer. »

La motion, telle qu'amendée, se lirait ainsi :

QUE l'Assemblée nationale constate que le Québec traverse la pire crise du logement en plus de 30 ans, alors que les loyers ont augmenté de 47 % depuis 2018;

26 novembre 2025

---

QU'elle souligne que la révision de la méthode de calcul du Tribunal administratif du logement, combinée au durcissement des règles sur les cessions de bail, risque d'accélérer encore les hausses de loyers;

QU'elle constate que trop de locataires et de familles vivent déjà dans une insécurité résidentielle intenable;

QU'elle reconnaisse que le Tribunal administratif du logement a entamé des travaux afin d'encadrer la fixation des hausses annuelles de loyer.

Le débat se poursuit sur la motion principale de M. Fontecilla (Laurier-Dorion) et sur la motion d'amendement de Mme Bogemans (Iberville), sous réserve de la permission de son auteur.

Conformément à l'article 98.1 du Règlement, M. Fontecilla (Laurier-Dorion) refuse la proposition d'amendement de Mme Bogemans (Iberville).

Le débat terminé, la motion est mise aux voix; un vote électronique est exigé.

À la demande de M. Lévesque, leader adjoint du gouvernement, le vote est reporté à la période des affaires courantes de la prochaine séance.

---

M. Lévesque, leader adjoint du gouvernement, propose l'ajournement des travaux au jeudi 27 novembre 2025, à 9 h 40.

La motion est adoptée.

---

À 17 h 01, Mme Soucy, première vice-présidente, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au jeudi 27 novembre 2025, à 9 h 40.

*La Présidente*

**NATHALIE ROY**

26 novembre 2025

ANNEXE

Votes électroniques

Sur la motion de Mme Setlakwe (Mont-Royal–Outremont), proposant que l'Assemblée se saisisse du projet de loi n° 393, Loi modifiant la Loi sur le vérificateur général relativement à sa nomination :

(Vote n° 69)

POUR - 103

|                          |                    |                        |                    |
|--------------------------|--------------------|------------------------|--------------------|
| Abou-Khalil (CAQ)        | Ciccone (PLQ)      | Hébert (CAQ)           | Montigny (CAQ)     |
| Allaire (CAQ)            | Cliche-Rivard (QS) | Jacques (CAQ)          | Morin (PLQ)        |
| Asselin (CAQ)            | Derraji (PLQ)      | Jeannotte (CAQ)        | Nadeau-Dubois (QS) |
| Bachand (CAQ)            | Déry (CAQ)         | Jolin-Barrette (CAQ)   | Nichols (PLQ)      |
| Beauchemin (PLQ)         | Dionne (CAQ)       | Julien (CAQ)           | Picard (CAQ)       |
| Bélanger (CAQ)           | Dorismond (CAQ)    | Labrie (QS)            | Poulet (IND)       |
| (Prévost)                | Drainville (CAQ)   | Lachance (CAQ)         | Poulin (CAQ)       |
| Bélanger (CAQ)           | Dubé (CAQ)         | Lacombe (CAQ)          | Proulx (CAQ)       |
| (Orford)                 | Dufour (IND)       | Laframboise (CAQ)      | Provençal (CAQ)    |
| Bérubé (PQ)              | (Abitibi-Est)      | Lafrenière (CAQ)       | Reid (CAQ)         |
| Biron (CAQ)              | Dufour (PLQ)       | Lakhoyan Olivier (PLQ) | Roberge (CAQ)      |
| Blais (CAQ)              | (Mille-Îles)       | Lamontagne (CAQ)       | Rotiroti (PLQ)     |
| Blouin (CAQ)             | Duranceau (CAQ)    | LeBel (CAQ)            | Rouleau (CAQ)      |
| Bogemans (CAQ)           | Émond (CAQ)        | Lecours (CAQ)          | Sainte-Croix (CAQ) |
| Boissonneault (PQ)       | Fontecilla (QS)    | (Les Plaines)          | Schmaltz (CAQ)     |
| Boivin Roy (CAQ)         | Fortin (PLQ)       | Lecours (CAQ)          | Setlakwe (PLQ)     |
| Bonnardel (CAQ)          | Fréchette (CAQ)    | (Lotbinière-Frontenac) | Simard (CAQ)       |
| Boulet (CAQ)             | Gagnon (CAQ)       | Leduc (QS)             | St-Louis (CAQ)     |
| Bourassa (CAQ)           | Garceau (PLQ)      | Legault (CAQ)          | Tanguay (PLQ)      |
| Bussière (CAQ)           | Gendron (CAQ)      | Lemay (CAQ)            | Tardif (CAQ)       |
| Cadet (PLQ)              | Gentilcore (PQ)    | Lemieux (CAQ)          | Thouin (CAQ)       |
| Caire (CAQ)              | Ghazal (QS)        | Lévesque (CAQ)         | Tremblay (CAQ)     |
| Caron (CAQ)              | Girard (CAQ)       | (Chapleau)             | (Dubuc)            |
| (Portneuf)               | (Groulx)           | Lévesque (CAQ)         | Tremblay (CAQ)     |
| Caron (PLQ)              | Girard (CAQ)       | (Chauveau)             | (Hull)             |
| (La Pinière)             | (Lac-Saint-Jean)   | Maccarone (PLQ)        | Zaga Mendez (QS)   |
| Champagne Jourdain (CAQ) | Grandmont (QS)     | Mallette (CAQ)         | Zanetti (QS)       |
| Charest (CAQ)            | Grondin (CAQ)      | Martel (CAQ)           |                    |
| Charette (CAQ)           | Guilbault (CAQ)    | Massé (QS)             |                    |
| Chassin (IND)            | Guillemette (CAQ)  | McGraw (PLQ)           |                    |

26 novembre 2025

Sur la motion de Mme Dufour (Mille-Îles), conjointement avec M. Dubé, ministre de la Santé, M. Zanetti (Jean-Lesage), M. Arseneau (Îles-de-la-Madeleine) et M. Chassin (Saint-Jérôme) :

(Vote n° 70)

**POUR - 103**

|                             |                          |                        |                    |
|-----------------------------|--------------------------|------------------------|--------------------|
| Abou-Khalil (CAQ)           | Champagne Jourdain (CAQ) | Guilbault (CAQ)        | Massé (QS)         |
| Allaire (CAQ)               | Charest (CAQ)            | Guillemette (CAQ)      | McGraw (PLQ)       |
| Arseneau (PQ)               | Charette (CAQ)           | Hébert (CAQ)           | Montigny (CAQ)     |
| Asselin (CAQ)               | Chassin (IND)            | Jacques (CAQ)          | Morin (PLQ)        |
| Bachand (CAQ)               | Cicccone (PLQ)           | Jeannotte (CAQ)        | Nadeau-Dubois (QS) |
| Beauchemin (PLQ)            | Cliche-Rivard (QS)       | Jolin-Barrette (CAQ)   | Nichols (PLQ)      |
| Bélanger (CAQ)<br>(Prévost) | Derraji (PLQ)            | Julien (CAQ)           | Paradis (PQ)       |
| Bélanger (CAQ)<br>(Orford)  | Déry (CAQ)               | Labrie (QS)            | Picard (CAQ)       |
| Bérubé (PQ)                 | Dionne (CAQ)             | Lachance (CAQ)         | Poulet (IND)       |
| Biron (CAQ)                 | Dorismond (CAQ)          | Lacombe (CAQ)          | Poulin (CAQ)       |
| Blais (CAQ)                 | Drainville (CAQ)         | Laframboise (CAQ)      | Proulx (CAQ)       |
|                             | Dubé (CAQ)               | Lafrenière (CAQ)       | Provençal (CAQ)    |
|                             | Dufour (IND)             | Lakhoyan Olivier (PLQ) | Reid (CAQ)         |
| Blanchette Vézina (IND)     | (Abitibi-Est)            | Lamontagne (CAQ)       | Roberge (CAQ)      |
| Blouin (CAQ)                | Dufour (PLQ)             | LeBel (CAQ)            | Rouleau (CAQ)      |
| Bogemans (CAQ)              | (Mille-Îles)             | Lecours (CAQ)          | Sainte-Croix (CAQ) |
| Boissonneault (PQ)          | Duranceau (CAQ)          | (Les Plaines)          | Schmaltz (CAQ)     |
| Boivin Roy (CAQ)            | Émond (CAQ)              | Lecours (CAQ)          | Setlakwe (PLQ)     |
| Bonnardel (CAQ)             | Fontecilla (QS)          | (Lotbinière-Frontenac) | Simard (CAQ)       |
| Bouazzi (QS)                | Fortin (PLQ)             | Leduc (QS)             | St-Louis (CAQ)     |
| Boulet (CAQ)                | Fréchette (CAQ)          | Lemay (CAQ)            | Tanguay (PLQ)      |
| Bourassa (CAQ)              | Gagnon (CAQ)             | Lemieux (CAQ)          | Tardif (CAQ)       |
| Bussière (CAQ)              | Garceau (PLQ)            | Lévesque (CAQ)         | Thouin (CAQ)       |
| Cadet (PLQ)                 | Gendron (CAQ)            | (Chauveau)             | Tremblay (CAQ)     |
| Caire (CAQ)                 | Gentilcore (PQ)          | Lévesque (CAQ)         | (Dubuc)            |
| Caron (CAQ)<br>(Portneuf)   | Girard (CAQ)             | (Chapleau)             | Tremblay (CAQ)     |
| Caron (PLQ)<br>(La Pinière) | (Lac-Saint-Jean)         | Maccarone (PLQ)        | (Hull)             |
|                             | Grandmont (QS)           | Mallette (CAQ)         | Zaga Mendez (QS)   |
|                             | Grondin (CAQ)            | Martel (CAQ)           | Zanetti (QS)       |